

**Collectif
des
Riverains
et
Victimes
du
CMMP d'
Aulnay-Sous-Bois (93600)**



Contact :
Monsieur Gérard Voide
21 rue du Commerce – Escalier 5
94310 Orly
tél/fax : 01 48 53 31 45
Email : voide@aliceadsl.fr
Collectif parrainé par : <http://www.ban-asbestos-france.com>

Orly, le 27 août 2013

ARS Agence Régionale de Santé IDF
Monsieur Claude EVIN
Immeuble l'Européen
5/7 promenade Jean Rostand
93005 Bobigny Cedex

V/Réf. Affaire suivie par Mmes GIRARD et COLLE
Délégation territoriale de Seine Saint-Denis - Département Veille et Sécurité Sanitaire

Objet : CMMP – mise en place d'un comité local de suivi dans le cadre de la mise en place d'un dispositif de recherche active et de suivi médical des personnes exposées de façon environnementale à l'amiante.

Monsieur le Directeur Général,

Nous accusons réception de votre lettre du 25 juillet 2013 reçue à la mi-août en raison du code postal indiqué erroné (il s'agit du 94310 et non 94130).

Nous sommes très heureux et enthousiastes de participer au comité local de suivi que vous avez décidé de mettre en place. Aussi, le Collectif sera présent le 26 septembre 2013 à votre délégation territoriale de Bobigny au travers de son président, Gérard Voide. Nous nous réjouissons d'autant que, dès le 20 octobre 1998, nous alertions Monsieur le Ministre de la Santé, Bernard Kouchner, lui demandant un « recensement officiel, systématique des maladies dues à l'amiante à Aulnay » sur la base de notre certitude de la pollution du CMMP compte-tenu du taux anormal de mésothéliomes relevé par des médecins d'Aulnay et, d'autre part, sur les entraves opposées à nos recherches d'informations.

Comme vous le savez, nous avons participé activement à la première étude CIRE/InVS de 2007 en fournissant la quasi-totalité des dossiers des cas ayant permis de conclure à la relation entre la pollution du CMMP et les maladies des riverains. De même, lors de l'étude GISCOP 2012, la centaine de cas que nous avons fournis a permis de géo-localiser les malades autour de l'usine CMMP, révélant ainsi l'ampleur de cette catastrophe sanitaire. Dès 2000 se construisait un large mouvement incluant jusqu'à six associations avec, aujourd'hui, le Comité de Pilotage de la ville d'Aulnay dirigé par le docteur Allouch.

Nous recensons actuellement 120 malades dont plus de la moitié sont décédés, et 40 personnes indéniablement exposées se sont d'ores et déjà manifestées auprès du docteur Allouch. Enfin, le 3 juillet 2013, le Tribunal de Grande Instance de Paris, saisi par 25 plaintes au pénal dont le dossier Pierre Léonard, confirmait « le non respect de la réglementation par les dirigeants du CMMP alors qu'ils avaient conscience du danger dès les années 1950 ».

Aussi, vous pouvez compter sur l'investissement de toutes les composantes de ce mouvement dans la recherche active au sein de ce Comité local des victimes, qui apporteront leur contribution, fort de l'expérience accumulée, au suivi médical, psychologique et social de ces personnes.

Nous souhaitons, par conséquent, poursuivre la collaboration engagée depuis 2005 avec les organismes de santé publique, persuadés du bénéfice d'une synergie entre vos services et notre mouvement citoyen.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de nos salutations respectueuses.

Le Président : Gérard Voide

PS – copie à Monsieur Bernard Kirschen (délégué territorial)